



Prier dans la ville
2024, année de la prière

Prise de Parole



Frère Yves Habert

Couvent du Saint-Nom-de-Jésus à Lyon

Évangile

TO-25 - Lundi

Luc 8, 16-18

En ce temps-là, Jésus disait aux foules : « Personne, après avoir allumé une lampe, ne la couvre d'un vase ou ne la met sous le lit ; on la met sur le lampadaire pour que ceux qui entrent voient la lumière. Car rien n'est caché qui ne doive paraître au grand jour ; rien n'est secret qui ne doive être connu et venir au grand jour. Faites attention à la manière dont vous écoutez. Car à celui qui a, on donnera ; et à celui qui n'a pas, même ce qu'il croit avoir sera enlevé. »

Méditation

Prise de Parole

Il est évident qu'en période de restriction, on n'allume pas une lampe pour la cacher sous le lit, mais on la place au milieu de la pièce. Le Christ a allumé sa lampe en venant au milieu du monde. Il ne s'est pas caché au fond d'une grotte, mais il a donné à sa parole et à sa personne un statut public. À sa suite, l'Église ne cherche pas à se cacher. Elle est simplement le chandelier où brille la lumière de l'Évangile pour que tout le monde s'y éclaire et y reconnaisse la révélation de Dieu. Cela veut dire que nous ne rencontrons pas d'abord la Parole de Dieu dans une sorte de recherche purement individuelle. Par son existence publique, la Parole de Dieu vient à notre rencontre.

Sur *Prier dans la ville*, chacun fait quotidiennement l'expérience de cette proposition publique de la lumière de Dieu, de la révélation de Dieu. L'Église doit donc garder une existence publique, au grand jour et au grand vent, pour proposer à tout homme l'Évangile comme lumière de Dieu pour ce monde.

Traduction liturgique de la Bible : ©AELF - Paris - Tous droits réservés.

[Cliquez ici pour vous désabonner de Prier dans la ville](#)